



Conseil municipal  
Le 9 janvier 2017, 20h30

\*\*\*\*\*

## COMPTE RENDU DE SEANCE

Conseiller(s) présent(s) : Pierre-Louis Fillet, maire ; Marie-Odile Baudrier, 3ème adjoint ; Françoise Chatelan ; Monique Feugier; Gilles Chazot, 1<sup>er</sup> adjoint, Camille Michel, 2ème adjointe, Pierre Hustache

Conseiller(s) excusé(s) : , Emmanuel Drogue, Jean-Louis Gontier

Conseiller(s) absent(s) :

Autre(s) personne(s) présente(s) : Delphine Grève, secrétaire de mairie,

### DELIBERATIONS

---

- Délibération modificative des budgets eau-assainissement et communal pour prendre en compte les derniers ajustements sur la section de fonctionnement et d'investissement.
- Modification de la durée du poste d'agent d'animation pour renfort à la cantine : la durée mensuelle du contrat est portée à 29,58 h au lieu de 19,70 h
- Une demande de subvention au titre de la DETR et du DSPIL est faite pour le projet de traversée du village, de mise en accessibilité des toilettes publiques et de création d'un jardin de village.

Pour ce projet d'un coût global de 206 564 euros HT, le plan de financement est le suivant :

DETR ou DSIPL	51 641.00 €	En cours
Dotation Cantonale traversée village CD 26	33 403.00 €	Acquis
Dotation Cantonale accessibilité et jardin CD 26	22 411.00	En cours
Subvention Départementale - CD 26	13 438.00 €	Acquis
Amendes de police départementale - CD 26	7 000.00 €	Acquis
Réserve parlementaire	10 000.00 €	Acquis
Subvention Conseil Régional ARA	27 358.00 €	En cours
Reste à charge communal	41 313.00 €	
<i>TOTAL</i>	<i>206 564.00 €</i>	

- Pour le projet de mise en accessibilité de l'accueil de la mairie d'un montant estimatif de 7 863 euros HT, une subvention est sollicitée au titre de la DETR et du DSPIL auprès des services de l'Etat et au titre de la Dotation de solidarité rurale auprès du Département.

- Suite à l'avis favorable du Comité Technique du Centre de Gestion de la Drôme, les élus délibèrent favorablement pour la mise en place de la nouveau régime indemnitaire RIFSEEP.

- Dans le cadre de la numérotation postale, les nouvelles dénominations des voies sont les suivantes :

<b>N°</b>	<b>Anciennes dénominations</b>	<b>N°</b>	<b>Nouvelles dénominations</b>
	RD 103 au sud du village	N°1	Route de Saint Martin
	RD 103 au nord du village	N°2	Route de Villard de Lans
	RD 612 au sud du village	N°3	Route du Briac
	RD 255	N°4	Route des Granges
Chemin rural 4	De la Marchande	N°5	Chemin de la Marchande
Chemin rural 22	De Savet en partie	N°6	Chemin de Dessous
VC 9	Des Clots	N°7	Chemin des Clots
VC 8	Des Orcets en partie	N°8	Chemin des Orcets
VC 7	Des Janis	N°9	Ronde des Janis
VC 10	Du Château	N°10	Chemin du Château
VC 19	De Piache	N°11	Chemin de Piache
VC 5	De la Martelière en partie	N°12	Chemin de l'Echarasson
Rd 103	De la place de la Fontaine vers le Nord	N°13	Rue de la Bascule
RD 103	De la place de la Fontaine vers le sud	N°14	Rue des Lauzes
	Place de la Fontaine	N°15	Place de la Fontaine
	Place de l'église	N°16	Place de l'Eglise
VC 5	De la Martelière (en partie)	N°17	Chemin de la Martelière
VC 4	De Ponson	N°18	Chemin de Ponson
Chem rural 15	de Bois Barnier	N°19	Chemin de Bois Barnier
VC 11	De Savet	N°20	Chemin de Forille

Rue 1	De la salle des fêtes	N°21	Chemin du Pas du Fouillet
Rue 2	Impasse Perrin Glénat	N°22	Chemin de la Versanne
Rue 4	Impasse Ségura	N°23	Impasse de la Clémentine
Rue 3	Du Foyer de Fond	N°24	Rue de l'Etrait
		N°25	Rue des écoliers
VC 14	De la Villa Picardo	N°26	Impasse de Pré Jourda
VC 13	Des Chaberts	N°27	Chemin des Chaberts
VC 12	De Picot	N°28	Chemin de Picot
VC 1	Des Domarières	N°29	Chemin des Domarières
VC 2	Des Alberts	N°30	Route des Alberts
VC 3	Des Combettes	N°31	Chemin des Combettes
Chemin rural 12	De la Vierge	N°32	Chemin de la Madone
VC 22	De la Matrassière 2	N°33	Impasse de la Prette

Une réunion publique sera organisée au printemps.

#### DECISIONS

---

- Afin de définir le programme des besoins et des travaux nécessaires dans la Grange Marcon pour la réhabiliter, les élus décident de faire appel aux services du CAUE. Une réunion de travail est programmée le 16 février à 20h.
- Frédéric Leclercq habitant de St Julien a sollicité les élus pour acheter la licence IV détenue par la Commune car il va ouvrir un restaurant à Villard de Lans. A la majorité les élus refusent la vente de la licence. Une réponse sera adressée.

#### AUTRES POINTS

---

- Installation multimédia à la salle des fêtes : reporté au conseil de février pour le choix du devis. Pierre Hustache fera chiffrer la fixation des enceintes aux murs. L'association Caméra en Campagne et le Crédit Agricole apporteront des financements.
- Pierre Hustache a fait l'acquisition d'un filet d'occasion pour le terrain de tennis. Les lignes du terrain doivent être repeintes. Pierre Hustache est en contact avec une personne du comité de tennis départemental.
- Les élus ont rencontré les représentants des entreprises retenues pour les travaux d'assainissement et d'eau potable à la Martelière, à savoir l'entreprise Blanc pour les réseaux humides et l'entreprise Albertazzi pour la station d'épuration.
- Le Département a présenté le plan de viabilité hivernale à St Jean en Royans en présence d'André Gilles (vice président en charges des routes), Christian Morin (conseiller départemental)

et Jean-Louis Abert du CTD de St Jean en Royans. Ce plan décrit les modalités de déneigement, de salage et de dégivrage. La RD 103 est classé en catégorie D2 ce qui correspond à un déneigement de 4h à 19h.

Questions diverses :

- Relancer entreprise Blanc pour réparer les dégâts liés au déneigement
- Elagage des arbres : relancer les riverains concernés
- Présentation du nouveau président de la CCRV
- Françoise Chatelan: question sur le suivi de l'agent technique
- Camille Michel : qualité de l'air : autodiagnostic à réaliser sur les mesures de benzène et de COV
- Monique Feugier : gel arrivée eau à la salle des fêtes

Fin de la séance à 22h45. Prochain conseil le 6 février 2017.